Baromètre compétitivité des ETI
Vague 4

Sommaire

Contexte et méthode 2

Principaux enseignements 3

Enseignement 1 : 4
Compétitivité perçue de son entreprise et pays jugé le plus compétitif en Europe

Enseignement 2 : 8
Poids des taxes et temps passé aux aspects administratifs et fiscaux

Enseignement 3 : 11
Adhésion aux mesures gouvernementales d'amélioration de la compétitivité et simplification, confiance en l'évolution de son activité et dans ses relations avec l'administration, confiance dans les mesures de la loi Macron

Enseignement 4 : 15
Impact perçu des marchés financiers sur la compétitivité, évolution de la gestion de trésorerie

Enseignement 5 : 17
Priorités d'investissement à 6 mois, influence du crédit d'impôt recherche

Enseignement 6 : 19
Moyens financiers pour investir, facilité d'accès au financement

Enseignement 7 : 21
Besoins de financement et opérations réalisées

Enseignement 8 : 23
Demandes de CICE, préfinancement auprès de la BPI et impact du CICE

Enseignement 9 : 25
Outils de motivation salariale en cours et projetés

Composition de l'échantillon 29

Contexte et méthode

- **Amundi, le METI (ex-ASMEP-ETI) et Option Finance ont souhaité établir un baromètre référent dédié aux questions de compétitivité des ETI en donnant la parole à leurs dirigeants.**

- **Les résultats de ce rapport en constituent la quatrième vague :**
  - **la première ayant été réalisée en septembre 2014 (301 interviews),**
  - **la deuxième en février 2015 (303 interviews),**
  - **la troisième en juin 2015 (303 interviews).**

- **Cette quatrième vague a été réalisée par téléphone du 20 octobre au 6 novembre 2015 auprès d'un échantillon de 303 ETI représentatif de cette catégorie d'entreprise.**

- **La représentativité a été assurée par la méthode des quotas*, établis sur les variables suivantes :**
  - **secteur d'activité (industrie-construction vs services),**
  - **chiffre d'affaires consolidé (50 à 74 millions d'euros / 75 à 99 millions d'euros / 200 millions d'euros et plus),**
  - **région (siège) : Ile-de-France/régions,**
  - **surveillance de la taille salariale (pour conformité avec les vagues précédentes).**

- **Les personnes interrogées sont exclusivement les dirigeants de ces ETI, P-DG, DG, directeurs financiers essentiellement.**

** Chiffres fournis par le METI sur la base d'études référentes.*
Un léger redressement a été effectué sur le quota CA pour une comparaison rigoureuse avec les vagues précédentes.

Principaux enseignements

Des évolutions positives – notées en vague précédente –, et comparativement à la vague 1 (il y a un an) peuvent être soulignées :

- 72 % des ETI estiment que la compétitivité de leur entreprise s'est améliorée au cours des 12 derniers mois, taux stable depuis janvier 2015. En tête des raisons invoquées : les efforts d'amélioration de la productivité (chiffre en hausse).

- La vague 4 confirme le mouvement engagé en vague 3 : ralentissement du sentiment d'alourdissement de la fiscalité et légère baisse du sentiment d'allongement du temps passé aux aspects administratifs. On note ainsi que, depuis 1 an, le sentiment de stabilité progresse… mais toujours pas de baisse perçue.

- La confiance en l'évolution de son activité reste stable à un bon niveau (83 %) et concernant les relations avec l'administration, la hausse de la confiance constatée en vague 3 se vérifie (+14 points depuis la vague 1). Toutefois les niveaux de confiance en la loi Macron (pour améliorer la compétitivité de son entreprise, en faveur de l'investissement ou de la simplification administrative) sont très modérés (entre 40 et 50 %).

- L'influence du crédit impôt recherche dans les décisions d'investissement en R&D est stable (à 45 %) comparativement à la vague précédente, mais affiche +7 points que la vague 1 de septembre 2014.

- La capacité de financement de leur ETI – par autofinancement comme par endettement- est jugée bonne par 3 dirigeants sur 4, taux qui restent stables par rapport à la vague 1 de septembre 2014. La progression est en revanche nette sur l'accès au financement, aujourd'hui jugé aisé par 81 % des ETI, indicateur en progression de +12 points depuis la vague 1.

- En ce qui concerne le CICE : il obtient un succès relatif auprès des ETI car, depuis sa mise en place en janvier 2013, 37 % des ETI déclarent ne jamais en avoir fait la demande. Leurs dirigeants sont toujours mesurés sur ses apports concrets pour leur propre entreprise (emploi, prospection de nouveaux marchés, innovation…), même si une majorité se dégage tout juste pour les aspects liés à l'investissement et la compétitivité globale.

- En ce qui concerne les outils à destination des salariés : par rapport à la vague 1 de septembre 2014, épargne salariale (+10 points) et épargne retraite (+16 points) sont davantage en place dans les ETI. En termes de projections, les intentions se raffermissent par rapport à la vague 1.

Enseignement 1

Compétitivité perçue de son entreprise et pays jugé le plus compétitif en Europe

➡ **Selon leurs dirigeants, la compétitivité de leur ETI s'est plutôt améliorée au cours des 12 derniers mois, chiffre stable à 72 % depuis janvier 2015.**

➡ **La principale raison invoquée chez ces derniers – raison en hausse – est : l'amélioration de la productivité (76 %) suivie de l'amélioration de la demande, perçue par 60 % d'entre eux (chiffre stable), qui se fait surtout sentir en Ile-de-France (69 % vs 54 % en province).**

Des dirigeants toujours positifs sur l'évaluation de la compétitivité de leur propre entreprise

- **Comme pour les vagues précédentes, peu de dirigeants d'ETI sont prêts à déclarer que leur entreprise n'est pas compétitive (11 %)… Mais seulement 15 % d'entre eux affirment qu'elle est «très» compétitive aujourd'hui. Pour 85 % d'entre eux, une marge de progression existe donc à leurs yeux.**
- **Il n'y a pas de différence significative selon la taille ou le secteur d'activité.**

Diriez-vous de votre entreprise qu'elle est aujourd'hui très compétitive, assez compétitive, pas vraiment compétitive, pas du tout compétitive ? (NB : Question modifiée par rapport à vague 1 – stable en vagues 2, 3 et 4)

Perception de la compétitivité de son entreprise	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*303*	*303*	*302*
Sous-total très ou assez compétitive	**90 %**	**94 %**	**89 %**
Très compétitive	19 %	21 %	15 %
Assez compétitive	71%	73 %	74 %
Sous-total pas vraiment ou pas du tout compétitive	**9 %**	**6 %**	**11 % C**
Pas vraiment compétitive	8 %	5 %	9 % C
Pas du tout compétitive	1 %	1 %	2 %
Nsp	1 %	0 %	0 %
Total	100 %	100 %	100 %

85 %

Amélioration perçue de compétitivité plutôt que dégradation au cours des 12 derniers mois : une grande stabilité des indicateurs

- **72 % des dirigeants d'ETI estiment que la compétitivité de leur entreprise s'est améliorée contre 1 sur 4 qui estiment qu'elle s'est dégradée, ce qui est un résultat très stable depuis janvier 2015 (vague 2).**
- **Il n'y a pas de différence significative selon la taille ou le secteur d'activité.**

Diriez-vous que la compétitivité de votre entreprise au cours des 12 derniers mois s'est fortement améliorée, un peu améliorée, s'est un peu dégradée, fortement dégradée ? (NB : Echelle de réponses modifiée par rapport à la vague 1, stable en vagues 2, 3 et 4)

Perception de l'évolution de la compétitivité de son entreprise	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*303*	*303*	*302*
Sous-total s'est améliorée	**72 %**	**67 %**	**71 %**
Fortement améliorée	7 %	9 %	7 %
Un peu améliorée	65 %	58 %	64 %
Sous-total s'est dégradée	**24 %**	**25 %**	**25 %**
S'est un peu dégradée	21 %	22 %	22 %
S'est fortement dégradée	3 %	3 %	3 %
Nsp	5 %	8 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %

Raisons perçues de l'amélioration de sa compétitivité : toujours en tête, l'amélioration de la productivité, qui poursuit sa progression

- **La hiérarchie reste stable et l'amélioration de la productivité continue à progresser, atteignant 76 % et même 81 % dans le secteur industriel (72 % pour les services).**
- **La réduction des coûts est invoquée surtout dans le secteur industriel (70 % vs 54 %).**
- **L'amélioration de la demande se fait surtout sentir en Ile-de-France (69 % vs 54 %).**
- **Bien que toujours en queue de liste, la baisse du niveau de l'euro est stable par rapport à la vague 3 après un bond entre les vagues 2 et 3, chiffre tiré par l'industrie (25 %).**

Pour quelles raisons principales la compétitivité de votre entreprise s'est-elle améliorée selon vous ?

Raisons perçues de l'amélioration de la compétitivité de son entreprise	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D	
Bases : 100 % = Compétitivité améliorée soit 72 % des ETI	*216*	*203*	*217*	
Parce que votre productivité s'est améliorée	67 %	71 %	**76 %** ↗ B	Industrie : 81 % Services : 72 %
Parce que vous avez réduit vos coûts	58 %	67 % ↗ B	61 %	Industrie : 70 % Services : 54 %
Parce que la demande s'est améliorée	58 %	58 %	60 %	Ile-de-France : 69 % Province : 54 %
Parce que le cours des matières premières a baissé	27 %	30 %	**36 %** ↗ B	
Parce que les taux de financement se sont améliorés	32 %	31 % ↗	30%	
Parce que le niveau de l'euro a baissé	9 %	20 % B	**18 %** ↗ B	Industrie : 25 % Services : 12 %

Les raisons de dégradation de sa compétitivité : la faiblesse/évolution de la demande toujours en tête, le manque de financement marginal

- **Une hiérarchie de réponses proche des vagues précédentes. La faiblesse ou l'évolution de la demande reste le critère en tête (72 %) devant l'augmentation des coûts (61 %).**
- **Par rapport à la vague de janvier 2015, l'alourdissement des charges sociales/impôts et la lourdeur des procédures administratives est en baisse ; a contrario, les difficultés à recruter sont davantage invoquées (31 %).**
- **Le manque de financement pour investir reste toujours bonne dernière (13 %).**

Pour quelles raisons principales la compétitivité de votre entreprise s'est-elle dégradée selon vous ?

Raisons perçues de la dégradation de la compétitivité de son entreprise	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Compétitivité dégradée soit 25% des ETI	*72*	*76*	*75*
En raison de la faiblesse ou de l'évolution de la demande	**76 %**	**63 % B**	**72 %**
Parce que vos coûts ont augmenté	63 %	62 %	61 %
Parce que vos autres charges – autres que charges sociales, impôts, taxes – ont trop augmenté	53 %	57 %	55 %
Parce que vos charges sociales, impôts, taxes ont trop augmenté	**61 %**	**51 %**	**50 %** ↘
En raison de la lourdeur des procédures administratives	**52 % C**	**36 %**	**42 %** ↘
En raison de difficultés à recruter	**15 %**	**26 % B**	**31 %** ↗ **B**
En raison de difficultés à licencier	17 %	24 %	25 %
Parce que vous avez manqué de financements pour investir	18 %	16 %	13 %

L'Allemagne, toujours très largement cité en premier comme étant le pays où les entreprises sont les plus compétitives d'Europe

- **Pas d'effet du scandale VW sur la perception de la compétitivité de l'Allemagne comme pays dont les entreprises sont les plus compétitives en Europe : le plébiscite à son égard est renouvelé avec 73% de citations spontanées.**

Quel est selon vous le pays dont les entreprises sont les plus compétitives en Europe aujourd'hui ? (pas de suggestion)

Pays dont les entreprises sont les plus compétitives en Europe	Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*
Allemagne	**75 % C**	**76 % C**	**64 %**	**73 % C**
Royaume-Uni	9 % B	5 %	6 %	8 % B
Espagne	4 %	3 %	6 % B	5 %
Pays de l'Est : Roumanie, Bulgarie…	5 %	4 %	4 %	3 %
France	**2 %**	**4 % A**	**6 % A**	**3 %**
Europe du Nord (Norvège-Suède-Finlande)		5 % ACD	2 % A	2 % A
Irlande	1 %	0 %	2 % B	1 %
Italie	1 %	1 %	1 %	1 %
Pays-Bas	1 %	0 %	1 %	1 %
Belgique	1 %	0 %	1 %	1 %
Portugal	0 %	0 %	1 %	1 %
Autriche	0 %	0 %	0 %	1 %
Autre	1 %	2 %	7 % ABD	2 %

Enseignement 2

Poids des taxes et temps passé aux aspects administratifs et fiscaux

➡ **Poids global de la fiscalité (taxes et impôts/hors impôts) : le ralentissement du sentiment d'alourdissement constaté en vague 3 se confirme… Ce qui ne doit pas occulter qu'une majorité des ETI ressent bien toujours un alourdissement de la fiscalité hors impôts (57 %). Ainsi, en un an (vague de septembre 2014), la progression de l'indicateur «stabilité» est très net… sans aller jusqu'à la diminution (toujours marginal).**

➡ **Temps passé aux aspects administratifs (fiscaux et hors fiscaux) : une courte majorité ressent une stabilité aujourd'hui, ce qui est un chiffre en légère progression vs septembre 2014.**

Le poids global des taxes et impôts : le ralentissement du sentiment d'alourdissement constaté en vague 3 se confirme

- **La tendance au sentiment d'alourdissement qui avait fortement chuté entre les vagues 2 et 3 est maintenant stable : en vague 4, autant de dirigeants d'ETI estiment qu'elle est restée stable (47 %) vs s'est alourdie (48 %).**
- **En revanche personne (ou presque) ne constate de baisse.**

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous le sentiment que le poids global des taxes et impôts s'est beaucoup alourdi, un peu alourdi, est resté stable, a un peu baissé, a beaucoup baissé ?

Evolution perçue du poids des taxes et impôts au cours des 12 derniers mois	Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*
Sous-total s'est beaucoup ou un peu alourdi	**63 % CD**	**71 % ACD**	**50 %**	**48 %** ↘
Beaucoup alourdi	20 % CD	19 % CD	13 %	9 %
Un peu alourdi	43 %	52 % ACD	37 %	39 %
Est resté stable	**28 %**	**23 %**	**43 % AB**	**47 %** ↗ **AB**
Sous-total a un peu ou beaucoup baissé	**9 % BD**	**5 %**	**6 %**	**4 %**
A un peu baissé	9 % BD	5 %	6 %	4 %
A beaucoup baissé	0 %	0 %	0 %	0 %
Nsp	0 %	1 %	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Le poids global de la fiscalité hors impôts : même constat que pour la fiscalité (taxe/impôts), avec une parfaite stabilité par rapport à la vague 3

- **La baisse du sentiment d'alourdissement de la fiscalité hors impôts constatée en vague 3 se vérifie au profit de la hausse du sentiment de stabilité (41 %, 313 points vs vague 1), ce qui ne doit pas occulter qu'une majorité de dirigeants d'ETI estime toujours qu'elle s'est alourdie (57 %). Ici comme pour les taxes et impôts, personne ne constate de baisse.**

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous le sentiment que la fiscalité hors impôts, soit plus spécifiquement les taxes locales et sectorielles, s'est beaucoup alourdie, un peu alourdie, est restée stable, a un peu baissé, a beaucoup baissé ?

Evolution perçue du poids de la fiscalité hors impôts au cours des 12 derniers mois	Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*
Sous-total s'est beaucoup ou un peu alourdi	**68 % CD**	**77 % ACD**	**57 %**	**57 %**
Beaucoup alourdi	23 % BCD	12 %	16 %	11 %
Un peu alourdi	45 %	65 % ACD	42 %	46 %
Est resté stable	**28 %**	**19 %**	**41 % AB**	**41 % AB**
Sous-total a un peu ou beaucoup baissé	**2 % B**	**2 %**	**1 %**	**0 %**
A un peu baissé	2 % D	2 % D	1 %	0 %
A beaucoup baissé	0 % d	0 %	0 %	0 %
Nsp	0 %	2 % D	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Encore 4 ETI sur 10 (44 %) ressentent un allongement du temps passé aux aspects administratifs hors fiscaux mais la stabilité est désormais un sentiment majoritaire (51 % vs 44 % en janvier)

- **Un frémissement toutefois est constaté : pour la première fois, la réponse «est resté stable» dépasse la réponse «s'est allongé» devient très légèrement majoritaire.**
- **Les plus petites ETI de moins de 75 millions d'euros de CA sont toutefois encore majoritaires à déclarer ressentir un allongement (53 %).**

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu le sentiment que le temps passé aux aspects administratifs en général, en dehors des aspects fiscaux, s'est beaucoup allongé, un peu allongé, s'est un peu raccourci, s'est beaucoup raccourci ? (NB : Echelle de réponses modifiée en vague 2, non présentée)

Evolution perçue du temps passé aux aspects administratifs en dehors des aspects fiscaux au cours des 12 derniers mois	Septembre 2014 Vague 1 A	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*302*
Sous-total s'est beaucoup ou un peu allongé	**51 % D**	**51 % D**	**44 %**
S'est beaucoup allongé	18 %	17 %	14 %
Un peu allongé	33 %	35 %	30 %
Est resté stable	44 %	46 %	**51 % A**
Sous-total s'est un peu ou beaucoup raccourci	**5 % C**	**2 %**	**5 % C**
S'est un peu raccourci	4 % C	1 %	5 % C
S'est beaucoup raccourci	1 %	0 %	0 %
Nsp	1 %	1 %	0 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

Même constat pour le temps passé spécifiquement aux aspects fiscaux, la stabilité est ici aussi devenue le sentiment majoritaire (53 %)

- **La stabilité progresse au détriment de l'allongement (+12 points vs vague 1), opinion aujourd'hui légèrement majoritaire (53 %).**
- **Néanmoins, les ETI sont encore loin de ressentir un raccourcissement, réponse choisie par seulement 2 % des dirigeants interrogés.**

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu le sentiment que le temps passé aux aspects fiscaux en particulier s'est beaucoup allongé, un peu allongé, s'est un peu raccourci, s'est beaucoup raccourci ? (NB : Echelle de réponses modifiée en vague 2, non présentée)

Evolution perçue du temps passé aux aspects fiscaux en particulier au cours des 12 derniers mois	Septembre 2014 Vague 1 A	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*302*
Sous-total s'est beaucoup ou un peu allongé	**54 % CD**	**44 %**	**43 %**
S'est beaucoup allongé	17 % D	13 %	12 %
Un peu allongé	37 %	31 %	31 %
Est resté stable	41 %	50 % A	**53 % A**
Sous-total s'est un peu ou beaucoup raccourci	5 % D	3 %	**2 %**
S'est un peu raccourci	4 %	2 %	2 %
S'est beaucoup raccourci	1 %	1 %	0 %
Nsp	1 %	3 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %

Enseignement 3

Importance perçue de différentes mesures de compétitivité et questions de confiance

➡ En ce qui concerne les différentes mesures de compétitivité testées : la plupart des mesures sont jugées importantes par au moins 9 ETI sur 10, avec une intensité qui reste remarquable (taux «très important»), bien qu'en baisse pour 5 d'entre elles par rapport à il y a un an.

➡ L'intensité de la demande de «baisse de la fiscalité» ne faiblit toutefois pas.

Des attentes toujours très fortes au sujet des mesures destinées à améliorer la compétitivité des entreprises

- **Les niveaux d'attente – très stables – sont toujours très élevés avec des niveaux d'intensité forts (réponse «très important»), comparables aux vagues précédentes 2 et 3 mais en baisse par rapport à la vague 1, en particulier pour l'accès au financement, la baisse du coût du travail et l'assouplissement du droit du travail.**
- **Toujours stable dans l'intensité de la demande : la baisse de la fiscalité maintenant au même niveau que la simplification des procédures administratives.**

Chaque aspect suivant est-il selon vous... très, assez, peu ou pas du tout important pour améliorer la compétitivité des entreprises ?

Importance perçue de mesures destinées à améliorer la compétitivité des ETI	Réponse : très important + assez important Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D	Réponse : très important Sept. 2014 Vague 1 A	Oct. 2015 Vague 4 D	
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*	*303*	*302*	
Baisser la fiscalité des entreprises	93 %	95 %	95 %	95 %	57 %	57 %	
Simplifier les procédures administratives	94 %	93 %	93 %	93 %	65 %	56 %	–9
Assouplir le droit du travail	92 %	89 %	89 %	89 %	55 %	43 %	–12
Faciliter l'accès au financement	85 %	88 %	89 %	87 %	46 %	32 %	–14
Baisser le coût du travail	89 %	88 %	85 %	89 %	60 %	45 %	–15
Améliorer le dialogue social	77 %	87 % ACD	79 %	82 %	27 %	30 %	
Assouplir les contraintes liées aux seuils sociaux	81 %	80 %	76 %	79 %	39 %	32 %	–7
Baisser le niveau de l'euro pour l'exportation	70 % B	63 %	70 % B	66 %	18 %	17 %	

Réponses : très important + assez important

- **En outre, des différences apparaissent selon certains critères**

Chaque aspect suivant est-il selon vous... très, assez, peu ou pas du tout important pour améliorer la compétitivité des entreprises ?

➡ **La simplification des procédures administratives est plus demandée dans les plus petites ETI et dans le monde des services…**
- Moins de 500 salariés : 63 % vs 500 salariés et plus : 49 % (Ecart de 14 pts)
- Services : 61 % vs industrie/construction : 48 % (Ecart de 13 pts)

➡ **…alors que le secteur industrie/construction se distingue sur la demande de baisse du coût du travail.**
- Industrie/construction : 52 % vs services : 40 % (Ecart de 12 pts)

➡ **Ces différences sectorielles ne se vérifient pas sur l'assouplissement du coût du travail, aspect sur lequel les grosses ETI (200 millions d'euros et plus) sont toutefois un peu plus en retrait.**
- 50-74 millions d'euros : 45 %
- 75-199 millions d'euros : 51 %
- 200 millions d'euros et plus : 36 % (Ecart de 9 et 15 pts)

➡ **Enfin, notons que le critère d'amélioration du dialogue social est plus net en province, et dans les plus grandes entreprises.**
- Ile-de-France : 20 % vs province 36 % (Ecart de 16 pts)
- Moins de 500 salariés : 24 % vs 500 salariés et plus : 35 % (Ecart de 11 pts)

➡ **La confiance en l'évolution de son activité (taux de confiance de 83 %) est stable par rapport à la vague précédente mais reste meilleure qu'en septembre 2014 (75 %). Côté relations avec l'administration, le meilleur taux de confiance – déjà obtenu en vague 3 – est confirmé (59 % en vague 1, 73 % en vague 4, soit +14 points).**

➡ **Loi Macron : des niveaux de confiance toujours très modérés pour améliorer la compétitivité de son entreprise (46 %). Les mesures concernant l'investissement obtiennent tout juste la majorité (50 %) devant la simplification administrative (41 %).**

➡ **Evolution de la hiérarchie des normes (rapport Combrexelle) du droit du travail : une majorité assez courte (59 %) estime qu'elle améliorerait leur compétitivité.**

Une confiance stable depuis la vague 2 - aussi bien pour l'évolution de son activité que dans ses relations avec l'administration.

- La confiance en l'évolution de son activité reste stable en vague 4 après une évolution marquée entre les deux premières vagues. Le taux global atteint 83 %, dont 22 % de confiance forte (réponse «oui, tout à fait»). Notons que les ETI d'IDF se distinguent par un niveau de confiance plus élevée (94 % vs 77 %).
- Côté relations avec l'administration, les chiffres sont très stables avec un taux global de 73% et de confiance forte de 13 %.

Avez-vous confiance en l'évolution de votre activité pour les 12 prochains mois ? (tout à fait, plutôt, plutôt pas, pas du tout) *Base : ensemble des ETI*

Confiance en l'évolution de son activité pour les 12 prochains mois

IdF : 94 %
Province : 77 %

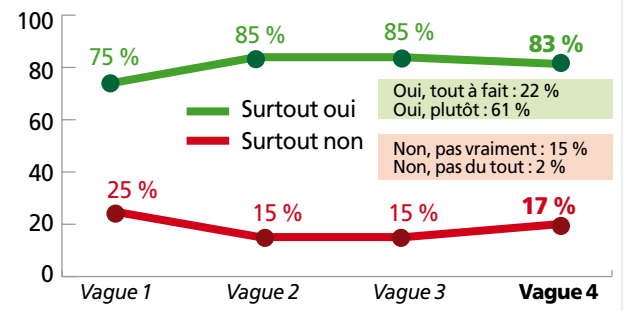

Vous sentez-vous en confiance dans vos relations avec l'administration française dans le cadre de votre entreprise ? (tout à fait, plutôt, plutôt pas, pas du tout) *Base : ensemble des ETI*

Sentiment d'être en confiance dans ses relations avec l'administration

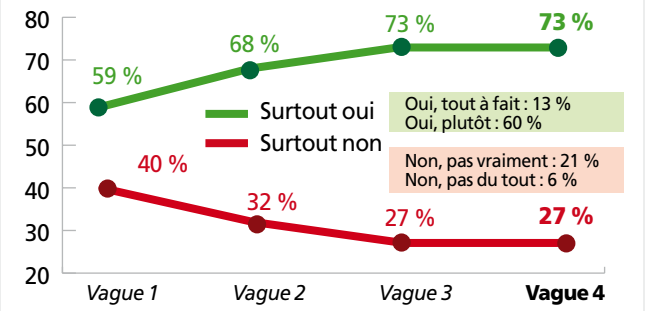

Loi Macron : des niveaux de confiance toujours très modérés pour améliorer la compétitivité de son entreprise

- **La confiance en la loi Macron pour contribuer à améliorer la compétitivité de son entreprise est limitée. Les mesures concernant l'investissement obtiennent tout juste la majorité (sans conviction forte - cf. réponse «tout à fait») à un niveau légèrement supérieur aux aspects de simplification administrative.**
- **Soulignons que le secteur industriel se distingue des services par sa confiance plus élevée envers les mesures concernant l'investissement : 59 % vs 43 % pour les services.**

Globalement, faites-vous confiance à la loi Macron pour contribuer à améliorer la compétitivité de votre entreprise ?

Confiance en la loi Macron	Mai 2015 Vague 3 C	Oct. 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*303*	*302*
Sous-total oui	40 %	**46 %**
Oui, tout à fait	2 %	4 %
Oui, plutôt	38 %	42 %
Sous-total non	59 %	**54 %**
Non, pas vraiment	48 %	44 %
Non, pas du tout	11 %	10 %
Nsp	0 %	0 %

Faites-vous confiance à ses mesures concernant l'investissement pour contribuer à améliorer la compétitivité de votre entreprise ?

Confiance en ses mesures concernant l'investissement	Mai 2015 Vague 3 C	Oct. 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*303*	*302*
Sous-total oui	46 %	**50 %**
Oui, tout à fait	5 %	6 %
Oui, plutôt	41 %	44 %
Sous-total non	54 %	**49 %**
Non, pas vraiment	45 %	40 %
Non, pas du tout	9 %	9 %
Nsp	0 %	1 %

Faites-vous confiance à ses mesures concernant la simplification administrative pour à contribuer améliorer la compétitivité de votre entreprise ?

Confiance en ses mesures de simplification administrative	Mai 2015 Vague 3 C	Oct. 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*303*	*302*
Sous-total oui	40 %	**41 %**
Oui, tout à fait	5 %	4 %
Oui, plutôt	35 %	37 %
Sous-total non	59 %	**59 %**
Non, pas vraiment	48 %	43 %
Non, pas du tout	11 %	15 %
Nsp	0 %	1 %

Evolution de la hiérarchie des normes (rapport Combrexelle) du droit du travail : une majorité des ETI estime qu'elle améliorerait leur compétitivité

- **Une majorité – certes relativement courte – de 59 % des ETI estime que la mesure phare du rapport Combrexelle consistant à faire en sorte que l'essentiel du droit du travail soit régi par les accords d'entreprise (vs le Code du travail) permettrait d'améliorer la compétitivité de leur entreprise.**
- **Ce chiffre est toutefois plus modéré que le taux d'importance (89 %) accordé à l'«assouplissement du droit du travail» pour améliorer la compétitivité des entreprises d'une façon générale (en rang 3 d'une liste de 8 mesures).**

Ma dernière question concerne le rapport Combrexelle présenté au Premier ministre en septembre 2015 concernant le Code du travail. Ce rapport préconise que l'essentiel du droit régissant les relations de travail entre l'entreprise et les salariés serait soumis aux accords d'entreprise. Concrètement, la négociation pourrait primer sur le Code du travail qui serait limité aux grands principes, tels que la durée maximale de travail hebdomadaire ou le salaire minimum. Ce changement vous permettrait-il selon vous d'améliorer la compétitivité de votre entreprise ?

	Oct. 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*302*
Sous-total oui	**59 %**
Oui, beaucoup	11%
Oui, assez	48 %
Sous-total non	**41 %**
Non, pas vraiment	33 %
Non, pas du tout	9 %

Chaque aspect suivant est-il selon vous... très, assez, peu ou pas du tout important pour améliorer la compétitivité des entreprises ?
Rappel : parmi la liste des mesures destinées à améliorer la compétitivité des entreprises : assouplir le droit du travail

	Oct. 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*302*
Sous-total oui	**89 %**
Très important	43%
Assez important	46 %
Sous-total non	**10 %**
Pas vraiment important	9 %
Pas du tout important	1 %

➡ **31 % des ETI (vs 39 % en mai) ont fait évoluer leurs placements de trésorerie ces derniers mois en raison de l'environnement favorable des taux bas, phénomène plus marqué en Ile-de-France.**

➡ **La préservation du capital de l'entreprise reste leur priorité N°1, à un niveau haut et stable (87 %). Le financement du BFR (79 %) comme la conservation de liquidités pour une meilleure réactivité en cas d'opportunités (66 %) sont des priorités qui se confortent (+10 points vs janvier 2015).**

L'environnement de taux bas a conduit environ 3 dirigeants d'ETI sur 10 à faire évoluer ses placements de trésorerie (-8 pts vs mai)

• **Des changements tactiques en léger retrait par rapport à la vague 2, avec une différence notable selon la région d'implantation de l'ETI, les ETI provinciales ont moins agi que les parisiennes sur ce plan (non : 71% vs 57%).**

L'environnement actuel de taux bas vous a-t-il conduit à faire évoluer vos choix de placements de trésorerie au cours des derniers mois ? (NB : Nouvelle question ajoutée en vague 2)

Evolution des choix de placement de trésorerie au cours des derniers mois en raison des taux bas	Septembre 2014 Vague 1 A	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D	Ile-de-France Vague 4	Province Vague 4
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*303*	*303*	*302*	*108*	*194*
Sous-total oui	**34 %**	**39 % D**	**31 %**	**39 % ++**	**27 % --**
Oui, beaucoup	5 %	8 % D	4 %	1% -	26 % +
Oui, assez	29 %	31 %	27 %	38 % +++	21 % ---
Sous-total non	**60 %**	**56 %**	**66 % C**	**57 % --**	**71 % ++**
Non, pas vraiment	33 %	31 %	33 %	32 %	34 %
Non, pas du tout	27 %	25 %	32 % C	25 % --	37 % ++
Nsp	5 %	5 %	3 %	3 %	3 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Placement de trésorerie - Des évolutions nettes depuis janvier 2015 : conserver de la liquidité et financer le BFR en hausse

- **La priorité en matière de placement de trésorerie reste la préservation du capital de l'entreprise, en particulier chez les plus petites ETI (moins de 75 millions d'euros : 92 % vs 200 millions d'euros et plus : 80 %). Notons deux hausses nettes vs la vague 2 :**
  – conserver de la liquidité pour la croissance externe : +11 points. Une priorité plus nette chez les plus petites ETI (moins de 75 millions d'euros : 87 % vs 200 millions d'euros et plus : 71 %) ;
  – financer votre BFR : + 10 points.
- **La recherche de performance en dernière position, retrouve son niveau de janvier.**

Que recherchez-vous en priorité aujourd'hui en matière de placement de votre trésorerie...(NB: Question ajoutée en vague 2)

Attentes prioritaires en matière de placement de trésorerie	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D	
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*303*	*303*	*302*	vs V2
Préserver le capital de l'entreprise	83 %	87 %	**87 %**	
Conserver de la liquidité pour une meilleure réactivité en cas d'opportunités (croissance externe)	69 %	75 %	**79 % B**	+ 10 pts
Financer votre BFR	55 %	64 % B	**66 % B**	+ 10 pts
Vous désendetter	50 %	52 %	**50 %**	
Allonger la durée de vos placements de trésorerie pour rechercher de la performance	31 %	39 % BD	**30 %**	

Enseignement 5

Priorités d'investissement à 6 mois, influence du crédit d'impôt recherche

➡ **Les priorités d'investissement restent très différentes selon le secteur, la production reste en tête dans le secteur industriel (66 %).**

➡ **L'influence du crédit impôt recherche dans les décisions d'investissement en R&D est stable par rapport à la vague précédente, à 42 % toutefois en hausse par rapport à la vague 1 (+7 points). Elle est toujours plus affirmée dans le secteur industriel (47 % vs 37 % dans le secteur des services).**

Des priorités d'investissement toujours très différentes selon le secteur. La croissance externe est davantage prioritaire en Ile-de-France et chez les ETI de taille intermédiaire (chiffre d'affaires : 75-199 millions d'euros)

- **L'ensemble des postes proposés s'échelonne de 42 à 57 %, la vague 4 est proche de la vague 1 de septembre 2014. La production reste prioritaire dans l'industrie alors que, pour les services, l'ensemble des postes sont quasiment au même niveau.**
- **Des différences nettes sont toutefois à noter selon la taille des ETI, la croissance externe est davantage prioritaire en Ile-de-France (54 % vs 41 %) et dans les ETI de taille intermédiaire (CA 75-199 millions d'euros : 56 % vs 48 % pour les moins de 75 millions d'euros et 37 % pour les + 200 millions d'euros).**

Quelles sont vos priorités d'investissement pour les 6 mois à venir ? (plusieurs réponses possibles)

Priorités d'investissement à 6 mois	Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D	Vague 4 Industrie/ construction	Vague 4 Services
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*	*134*	*168*
Production	62 % BC	54 %	52 %	**57 %**	66 % +	51 % -
Recherche & développement	47 %	49 %	54 % AD	**46 %**	46 %	45 %
Marketing & communication	34 %	48 % A	52 % A	**45 % A**	37 % -	52 % +
Croissance externe	44 %	37 %	47 % B	**46 % B**	41 %	49 %
Recrutement et formation	45 %	46 %	52 % AD	**42 %**	36 % -	47 % +

Le renouvellement de l'appareil productif représente toujours la priorité des investissements de production

- **La priorité va au renouvellement de l'appareil productif vs l'achat de nouvelles machines (43 % vs 29 %), sans différences selon les différentes ETI.**
- **Au total, 57 % des ETI concernées souhaitent bien acheter de nouvelles machines (soit en priorité, soit autant que leur renouvellement), chiffre stable par rapport aux les vagues précédentes (écarts statistiquement non significatifs).**

Vous avez cité la production comme une de vos priorités d'investissement à 6 mois. S'agit-il plutôt...

Base : ont cité la production comme priorité d'investissement, soit 57 % des ETI

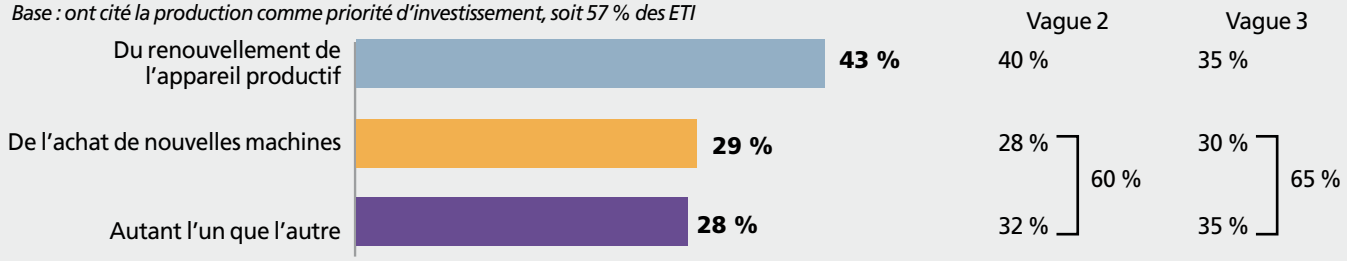

Une influence du crédit impôt recherche dans les décisions d'investissement stable depuis janvier 2015, à 42 %

• **L'influence du crédit impôt recherche sur les décisions d'investissements est perçue par une minorité, soit 42 % des dirigeants d'ETI, un peu plus dans le secteur industriel (47 % vs 37 % dans le secteur des services).**

Le crédit impôt recherche influe-t-il sur vos décisions d'investissement en recherche et développement ?

Influence du crédit impôt recherche dans les décisions d'investissement	Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*
Sous-total oui	36 %	43 % A	45 % A	**42 %**
Oui, beaucoup	13 %	12 %	9 %	10 %
Oui, un peu	23 %	31 % A	36 % A	32 % A
Sous-total non	57 %	55 %	52 %	**57 %**
Non, pas vraiment	21 %	28 % AD	25 %	22 %
Non, pas du tout	36 % BC	27 %	28 %	35 % BC
Nsp	8 % BCD	2 %	3 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Industrie: 47 %
Services : 37 %

➡ Une bonne capacité de financement – par autofinancement comme par endettement – pour 3 ETI sur 4, taux proches de ceux obtenus il y a un an.

➡ L'accès au financement est aujourd'hui jugé aisé par 81 % des ETI, indicateur en progression de +12 points depuis la vague 1 de septembre 2014. Le monde des services se distingue toujours sur cet aspect (85 % vs 76 % des ETI industrielles dont 1 sur 4 éprouve toujours des difficultés).

Une bonne capacité de financement, par autofinancement comme par endettement pour 3 ETI sur 4

- Une bonne capacité des ETI à investir que ce soit par autofinancement ou endettement pour 3 ETI sur 4, et même très bonne pour environ 1 sur 3.
- Il y a donc 1 ETI sur 4 qui éprouve des problèmes de financement et l'on note davantage de difficultés d'autofinancement chez les plus petites d'entre elles (sous total non : 28 % des ETI CA<75 millions d'euros vs 19 % des CA>75millions d'euros).

Estimez-vous qu'aujourd'hui votre entreprise dispose de moyens financiers suffisants pour investir … sur le plan de sa capacité d'autofinancement ?
Base : ensemble des ETI

Sous-total non 24 %
Vague 1 : 21 %
Vague 2 : 13 %
Vague 3 : 17 %

Sous-total oui 77 %
Vague 1 : 79 %
Vague 2 : 87 %
Vague 3 : 81 %

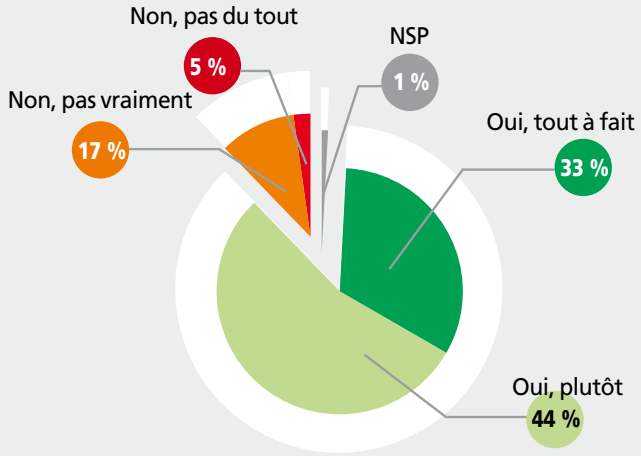

Estimez-vous qu'aujourd'hui votre entreprise dispose de moyens financiers suffisants pour investir … en ce qui concerne sa capacité d'endettement ?

Sous-total non 23 %
Vague 1 : 21 %
Vague 2 : 18 %
Vague 3 : 18 %

Sous-total oui 75 %
Vague 1 : 78 %
Vague 2 : 81 %
Vague 3 : 81 %

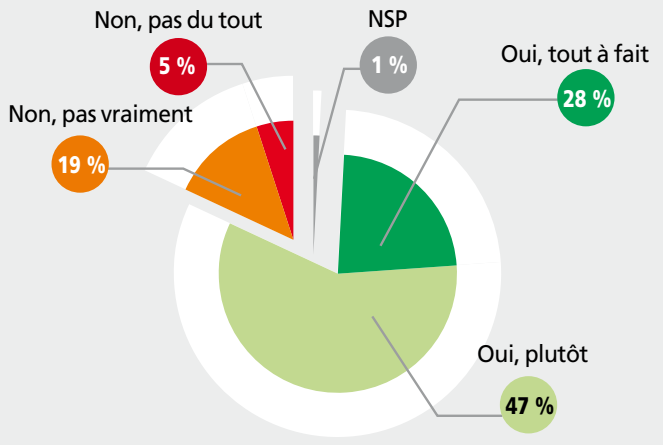

Un accès aisé au financement, en nette progression depuis la vague 1 de septembre 2014 (+12 points)

- **L'accès au financement apparaît «facile» à 81 % des dirigeants d'ETI, indicateur qui gagne 12 points en 1 an (avec toutefois une stabilité sur l'indicateur «très facile»). Aujourd'hui 1 ETI sur 5 perçoit encore que cet accès est difficile.**
- **Les disparités industrie/services (en défaveur de l'industrie) constatées en vagues 1 et 2 sont toujours présentes (Sous-total difficile : 23 % pour l'industrie vs 14 % pour les services).**

En ce moment, estimez-vous que votre entreprise a un accès très facile, assez facile, assez difficile ou très difficile au financement ?
Base : ensemble des ETI

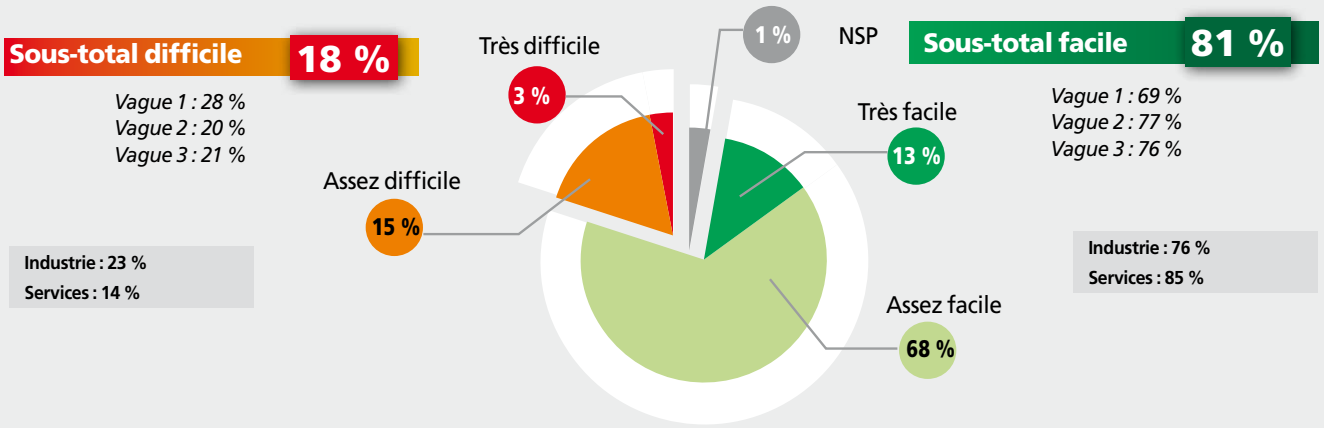

➡ **Les besoins de financement comme les opérations de financement – en net retrait entre les vagues 1 et 2 – restent maintenant stables par rapport à la vague 3. Toujours en tête (à 48 %) : investir dans l'appareil productif, et toujours en retrait (à 16 %) : le financement du développement à l'international.**

➡ **46 % des ETI ont réalisé au moins une opération de financement au cours des 12 derniers mois (vs 62 % il y a un an) et si l'emprunt bancaire reste en tête, cette opération est bien en baisse (37 % vs 51 % en septembre 2014). 1 sur 5 a renforcé ses fonds propres essentiellement via ses proches, secondairement via sa banque. Les autres sources sont marginales.**

Des chiffres proches de la vague précédente, après une chute de certains indicateurs en vague 2. On ne retrouve toutefois pas le niveau de la vague 1

- **71 % des ETI ont fait face à au moins un besoin de financement au cours des 12 derniers mois, niveau légèrement à la hausse. Dans le détail, les chiffres sont proches de la vague 3. Des écarts sont toutefois nets selon les types d'ETI :**
  - **– L'investissement dans l'appareil productif est plus net en province (52 %) et dans l'industrie (54 %) ;**
  - **– Le financement de la croissance organique est plus net pour les ETI moyennes (40 % dont le CA est compris entre 75 et 199 millions d'euros vs 27 % des plus grandes CA>200 millions d'euros) ;**
  - **– Cette différence selon la taille se vérifie pour la croissance externe (37 % vs 19 % des CA>200 millions d'euros), besoin de financement également privilégié dans le monde des services vs l'industrie (34% vs 20 %).**

Au cours des 12 derniers mois, votre entreprise a-t-elle dû faire face à un besoin de financement – que l'opération ait réussi ou non – pour...

Etat des besoins de financement au cours des 12 derniers mois	Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*
Au moins une de ces opérations	**76 % BC**	**63 %**	**64 %**	**71 % BC**
Investir dans son appareil productif	56 % BCD	40 %	42 %	48 % B
Financer votre BFR	34 % B	27 %	31 %	29 %
Financer de la croissance organique	31 % B	19 %	28 % B	30 % B
Financer de l'innovation	28 %	25 %	26 %	27 %
Réaliser de la croissance externe	28 % B	19 %	25 % B	28 % B
Financer son développement à l'international	27 % BCD	14 %	18 %	16 %
Aucune de ces opérations	**24 %**	**37 % AD**	**36 % AD**	**29 %**

Des indicateurs proches de la vague précédente, mais en retrait de 16 points par rapport à la vague 1 (soit il y a un an) sur l'indicateur «au moins une opération»

- **46 % des ETI ont réalisé au moins une opération de financement, chiffre assez stable depuis la vague 2, mais sans retrouver le bon niveau de la vague 1 (62 %) :**
  - **Toujours en tête, le financement bancaire à 37 %, stable vs vague 2. Ce type de financement a tendance à être privilégié en province (41 % vs 29 %), dans les plus petites ETI ainsi que dans les services (41 % vs 32 %) ;**
  - **1 sur 5 a renforcé ses capitaux propres, en faisant avant tout appel à une banque ou à des proches.**

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous effectivement réalisé les opérations suivantes…

Opérations de financement effectivement réalisées au cours des 12 derniers mois	Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*
Au moins une de ces opérations	**62 % BCD**	**44 %**	**49 %**	**46 %**
Un financement bancaire	51 % BCD	33 %	40 % B	37 %
Un renforcement de vos capitaux propres	23 % B	16 %	24 % B	20 %
Un financement obligataire coté	3 %	4 %	6 % A	4 %
Un Euro-PP	1 %	3 %	3 %	2 %
Aucune de ces opérations	**38 %**	**56 % A**	**51 % A**	**54 % A**

Capitaux apportés par :
Personnels/proches : 59 %
Une banque : 35 %
Un fonds de private equity: 1 %
BPI : 8 %
Asset manager : 4 %
Le public : 8 %
Société d'assurance : 7 %

(Base : Entreprises ayant renforcé leurs capitaux propres soit 20 % des ETI- attention : base faible de 60 ETI)

Enseignement 8

Demandes de CICE, préfinancement auprès de la BPI et impact du CICE

➡ **56 % des ETI déclarent avoir fait une demande de CICE au cours des 12 derniers mois, et parmi celles-ci seulement 24 % ont effectué une demande de préfinancement à la BPI. Le CICE obtient un succès relatif car depuis sa mise en place en janvier 2013, 37 % des ETI déclarent ne jamais en avoir fait la demande.**

➡ **Les dirigeants sont toujours mesurés sur les apports concrets du CICE sur leur entreprise (emploi, prospection de nouveaux marchés, innovation…) même si une majorité se dégage tout juste pour les aspects liés à l'investissement et à la compétitivité globale.**

56 % des ETI déclarent avoir fait une demande de CICE au cours des 12 derniers mois, la demande de préfinancement à la BPI reste minoritaire

- Ce chiffre de 56 % – équivalent à la demande de CICE au cours des 12 derniers mois – se raffermit depuis la vague de janvier (vague 2). Notons que depuis la vague 3 nous avons ajouté une question sur cette demande depuis sa mise en place en janvier 2013 : nous atteignons alors un taux de seulement 63 %. 37 % n'ont donc à ce jour jamais eu recours à ce dispositif.
- Parmi les ETI ayant demandé le CICE, seulement 24 % déclarent avoir effectué une demande de préfinancement auprès de la BPI, ce qui représente seulement 15 % des ETI.

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait une demande de CICE ?

	Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*
Oui	68 % BCD	39 %	49 % B	56 % BC
Non	32 %	61 % ACD	51 % AD	44 % A
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

	Vague 4
Ont déjà fait une demande de CICE	**63 %**
Dont au cours des 12 derniers mois	56 %
Avant (pas au cours des 12 derniers mois)	7 %

Dans le cadre de votre demande de CICE, avez-vous fait une demande de préfinancement auprès de la BPI ?

Base : ont déjà fait une demande de CICE, soit 63 % des ETI

Ont fait une demande de préfinancement auprès de la BPI	**24 %**
N'ont pas fait de demande de préfinancement auprès de la BPI	**76 %**

Base : rapporté à l'ensemble des ETI

Ont fait une demande de préfinancement de CICE auprès de la BPI	**15 %**
N'ont pas fait de demande de préfinancement de CICE auprès de la BPI	**48 %**

Impact du CICE : les dirigeants des ETI restent mesurés sur les apports concrets du CICE dans la vie de leur propre entreprise

- **Les taux d'impact obtenus sont inférieurs ou égaux à la majorité et l'intensité des réponses à ce sujet est toujours faible (taux des réponses «beaucoup»).**
- **Seulement 1 dirigeant sur 2 estime que le CICE lui a redonné des marges pour investir et a amélioré la «compétitivité» de son entreprise. Sur cet indicateur, un impact toutefois plus affirmé par les plus grandes ETI (57 % des plus de 500 salariés vs 42 %).**
- **Le lien direct du CICE avec la restauration du fonds de roulement, l'emploi, et surtout la prospection des marchés/ l'innovation n'est fait que par une minorité.**

Considérez-vous que le CICE … (oui beaucoup, oui assez, non pas vraiment, non pas du tout)

Base : ont déjà effectué une demande de CICE, soit 63 % des ETI

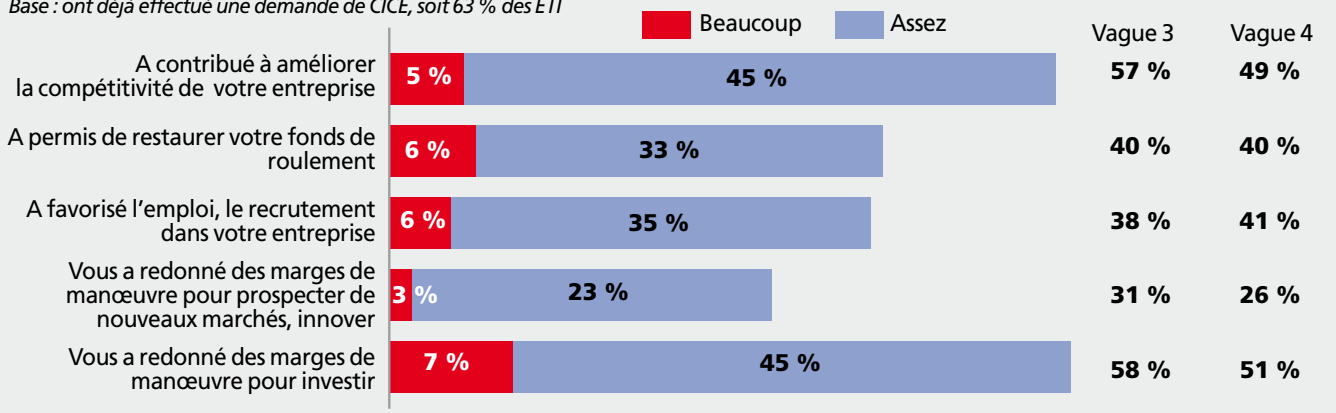

Réponse : beaucoup + assez

	Vague 3	Vague 4
A contribué à améliorer la compétitivité de votre entreprise	57 %	49 %
A permis de restaurer votre fonds de roulement	40 %	40 %
A favorisé l'emploi, le recrutement dans votre entreprise	38 %	41 %
Vous a redonné des marges de manœuvre pour prospecter de nouveaux marchés, innover	31 %	26 %
Vous a redonné des marges de manœuvre pour investir	58 %	51 %

➡ **Par rapport à la vague 1 de septembre 2014, épargne salariale (+10 points) et épargne retraite (+16 points) sont davantage en place dans les ETI. Les plus grandes ETI mais aussi celles d'Ile-de-France se distinguent par un plus grand dynamisme sur plusieurs outils.**

➡ **En termes de projections (mise en place ou renforcement d'outils), les intentions se raffermissent par rapport à la vague 1. Les ETI d'Ile-de-France se distinguent ici aussi par des intentions plus fortes sur la plupart des outils testés.**

Par rapport à la vague 1 de septembre 2014, épargne salariale (+10 points) et épargne retraite (+16 points) sont davantage en place dans les ETI

• **Par rapport à il y a un an : tendance à la hausse pour l'épargne salariale (68 %) et l'épargne retraite (46 %). Le trio de tête reste : formation, prévoyance, et primes individuelles. L'actionnariat salarié est toujours l'outil le plus nettement en retrait (27 %).**

Avez-vous mis en place les outils suivants permettant d'associer vos salariés à la compétitivité de votre entreprise ?

Outils mis en place au sein de l'entreprise	Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*
Plan de formation	93 % BCD	77 %	86 % B	84 % B
Prévoyance	87 % C	83 %	82 %	88 % C
Intéressement	58 %	65 % A	65 % A	**68 % ↗ A**
Epargne salariale	67 % B	60 %	64 %	61 %
Chèques vacances-Tickets restaurant	Non posé	75 % A	75 % A	78 %
Primes individuelles	59 % B	48 %	58 % B	56 % B
Avantages en nature	55 % B	39 %	51 % B	55 % B
Plan d'épargne retraite	30 %	47 % AC	38 % A	**46 % ↗ AC**
Actionnariat salarié	26 %	23 %	22 %	27 %
Sous-total au moins un outil de long terme	**100 % B**	**98 %**	**99 %**	**99 %**

Les plus grandes ETI mais aussi celles d'Ile-de-France se distinguent

- **Des différences nettes selon la taille des ETI : les plus grandes ETI (>75 millions d'euros) sont plus présentes sur la formation, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et chèques restaurant/vacances, mais aussi sur l'épargne retraite (50 % vs 38 %).**
- **Les ETI d'Ile-de-France sont plus dynamiques pour l'épargne retraite et l'actionnariat salarié mais aussi pour les primes et chèques restaurant/vacances. L'intéressement est privilégié dans l'industrie (et en province).**

Avez-vous mis en place les outils suivants permettant d'associer vos salariés à la compétitivité de votre entreprise ?

Vague 4	Total	Région d'implantation		Taille salariale (groupe)		CA consolidé de l'entreprise				Secteur d'activité	
Outils mis en place au sein de l'entreprise		Ile de France	Province	Moins de 500 salariés	500 salariés et plus	50 à 74 millions d'euros	Sous-total 75 millions d'euros et plus	75 à 199 millions d'euros	200 millions d'euros et plus	Industrie ou Construc-tion	Services
Bases : 100 % =	*302*	*108*	*194*	*134*	*168*	*103*	*199*	*82*	*118*	*134*	*168*
Prévoyance	88 %	89 %	87 %	88 %	87 %	88 %	87 %	90 %	85 %	88 %	88 %
Plan de formation	84 %	84 %	84 %	80 %	87 %	76 % ---	88 % +++	86 %	90 % ++	81 %	86 %
Primes individuelles	78 %	85 % ++	74 % --	72 % --	83 % ++	65 % ---	84 % +++	81 %	86 % +++	73 % -	82 % +
Epargne salariale	68 %	70 %	68 %	72 %	66 %	71 %	67 %	73 %	63 % -	71 %	66 %
Intéressement	61 %	55 % -	65 % +	59 %	63 %	50 % ---	67 % +++	68 %	67 %	69 % ++	55 % --
Chèques vacances-Tickets restaurant	56 %	64 % ++	51 % --	51 %	59 %	49 % -	59 % +	58 %	60 %	53 %	58 %
Avantages en nature	55 %	60 %	52 %	50 %	58 %	47 % -	59 % +	59 %	58 %	49 % -	60 % +
Plan d'épargne retraite	46 %	55 % ++	40 % --	40 % -	51 % +	38 % -	50 % +	53 %	47 %	44 %	47 %
Actionnariat salarié	27 %	38 % +++	20 % ---	25 %	29 %	23 %	29 %	31 %	27 %	24 %	29 %
Sous-total au moins un outil de long terme*	99 %	100 %	99 %	98 %	100 %	98 %	100 %	100 %	99 %	99 %	99 %

** hors chèques vacances-tickets restaurant, avantages en nature, primes*

Des intentions (mise en place ou renforcement d'outils) qui se raffermissent un peu par rapport à la vague 1 tout en restant limitées. La formation reste en tête

• **Des hausses (vs vague 1) notables pour l'épargne salariale (aujourd'hui à 24 % vs 17 %), la prévoyance (22 % vs 12 %), l'épargne retraite (21 % vs 11 %).**

Et avez-vous le souhait de mettre en place ou renforcer ce type d'outil au cours des 12 prochains mois...

Outils projetés au cours des 12 prochains mois	Septembre 2014 Vague 1 A	Janvier 2015 Vague 2 B	Mai 2015 Vague 3 C	Octobre 2015 Vague 4 D
Bases : 100 % = Ensemble ETI	*301*	*303*	*303*	*302*
Au moins un de ces outils	**63 %**	**60 %**	**65 %**	**66 %**
Plan de formation	45 % B	37 %	43 %	43 %
Epargne salariale	17 %	17 %	23 % AB	24 % ↗ AB
Intéressement	20 %	17 %	18 %	23 % B
Primes individuelles	Non posé	24 % A	23 % A	25 % ↗ A
Prévoyance	12 %	14 %	16 %	22 % ↗ ABC
Plan d'épargne retraite	11 %	11 %	15 %	21 % ↗ ABC
Chèques vacances-Tickets restaurant	10 %	9 %	11 %	15 % ↗ AB
Actionnariat salarié	9 %	8 %	10 %	11 %
Avantages en nature	7 % B	3 %	9 % B	12 % ↗ AB
Sous-total au moins un outil de long terme	**59 % B**	**49 %**	**59 % B**	**62 % B**
Aucun de ces outils	**37 %**	**40 %**	**35 %**	**34 %**

Des intentions (mise en place ou renforcement d'outils) plus affirmées en Ile-de-France

• **En termes d'intention, les ETI d'Ile-de-France sont beaucoup plus dynamiques pour presque tous les outils de long terme, sans que ceci soit corrélé à la taille de l'ETI ou au secteur.**

Et avez-vous le souhait de mettre en place ou renforcer ce type d'outil au cours des 12 prochains mois...

Outils projetés au cours des 12 prochains mois	Total	Région d'implantation		Taille salariale (groupe)		CA consolidé de l'entreprise				Secteur d'activité	
		Ile-de-France	Province	Moins de 500 salariés	500 salariés et plus	50 à 74 millions d'euros	Sous-total 75 millions d'euros et plus	75 à 199 millions d'euros	200 millions d'euros et plus	Industrie ou Construction	Services
Bases : 100 % =	*302*	*108*	*194*	*134*	*168*	*103*	*199*	*82*	*118*	*134*	*168*
Au moins une de ces opérations	66 %	67 %	65 %	66 %	66 %	67 %	65 %	67 %	63 %	60 % -	70 % +
Plan de formation	43 %	40 %	44 %	43 %	43 %	48 %	40 %	37 %	43 %	39 %	46 %
Primes individuelles	25 %	31 % +	21 % -	26 %	23 %	20 %	27 %	35 % ++	21 %	18 % --	30 % ++
Epargne salariale	24 %	34 % +++	19 % ---	24 %	24 %	26 %	23 %	19 %	27 %	22 %	26 %
Intéressement	23 %	30 % ++	19 % --	22 %	24 %	22 %	23 %	22 %	24 %	23 %	23 %
Prévoyance	22 %	28 % +	19 % -	26 %	19 %	27 %	20 %	26 %	16 % --	21 %	23 %
Plan d'épargne retraite	21 %	25 %	18 %	17 %	24 %	16 %	23 %	19 %	26 % +	17 %	24 %
Chèques vacances-Tickets restaurant	15 %	15 %	15 %	18 %	12 %	15 %	15 %	14 %	15 %	16 %	14 %
Avantages en nature	12 %	17 % ++	9 % --	10 %	13 %	10 %	13 %	16 %	11 %	8 % -	15 % +
Actionnariat salarié	11 %	18 % ++	8 % --	11 %	12 %	11 %	12 %	11 %	12 %	10 %	13 %
Sous-total au moins un outil de long terme	62 %	65 %	60 %	61 %	62 %	64 %	60 %	60 %	61 %	59 %	64 %
Aucune de ces opérations	34 %	33 %	35 %	34 %	34 %	33 %	35 %	33 %	37 %	40 % +	30 % -

Composition de l'échantillon

➡ Fonction des personnes interrogées

Base : 100% =	*Ensemble des ETI interrogées* <u>*Vague 1*</u> *301*	*Ensemble des ETI interrogées* <u>*Vague 2*</u> *303*	*Ensemble des ETI interrogées* <u>*Vague 3*</u> *303*	Ensemble des ETI interrogées <u>Vague 4</u> 302
Directeur Financier	*62%*	*56%*	*63%*	*75%*
Président Directeur Général	*15%*	*12%*	*6%*	*6%*
Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou Directeur Général Délégué	*18%*	*6%*	*8%*	*8%*
Directeur Exécutif	*5%*	*1%*	*3%*	*6%*
Secrétaire Général	*2%*	*8%*	*5%*	*0%*
Président du conseil d'administration ou administrateur	*2%*	*8%*	*3%*	*3%*
Président du conseil ou membre du conseil de surveillance	*2%*	*2%*	*2%*	*2%*
Président du Directoire ou membre du directoire	*1%*	*7%*	*11%*	*1%*
TOTAL	*100%*	*100%*	*100%*	*100%*

➡ Secteur d'activité des ETI interrogées

Base : 100% =	*Ensemble des ETI interrogées* <u>*Vague 1*</u> *301*	*Ensemble des ETI interrogées* <u>*Vague 2*</u> *303*	*Ensemble des ETI interrogées* <u>*Vague 3*</u> *303*	Ensemble des ETI interrogées <u>Vague 4</u> 302
Des services	*52%*	*54%*	*52%*	*56%*
De l'industrie	*43%*	*40%*	*39%*	*39%*
De la construction	*5%*	*6%*	*8%*	*5%*
ST Industrie ou Construction	*48%*	*46%*	*47%*	*44%*
ST Services	*52%*	*54%*	*52%*	*56%*

➡ Taille salariale des ETI interrogées (groupe)

Base : 100% =	*Ensemble des ETI interrogées Vague 1= 301*	*Ensemble des ETI interrogées Vague 2 = 303*	*Ensemble des ETI interrogées Vague 3 = 303*	Ensemble des ETI interrogées Vague 3 = 302
ST Moins de 1000 salariés	***68%***	**68%**	**66%**	**60%**
Moins de 250 salariés	***30%***	28%	22%	25%
250 à 499 salariés	***22%***	24%	24%	20%
500 à 999 salariés	***16%***	16%	19%	16%
ST 1000 salariés et plus	***32%***	**32%**	**34%**	**40%**
1000 à 1999 salariés	***13%***	10%	16%	25%
2000 à 2999 salariés	***7%***	7%	8%	3%
3000 à 3999 salariés	***4%***	5%	2%	2%
4000 à 5000 salariés	***8%***	10%	8%	10%
ST Moins de 500 salariés	***52%***	**52%**	**46%**	**44%**
ST 500 salariés et plus	***48%***	**48%**	**54%**	**56%**
TOTAL	***100%***	**100%**	**100%**	**100%**

➡ CA consolidé des ETI interrogées

Base : 100% =	*Ensemble des ETI interrogées* *Vague 1 = 301*	Ensemble des ETI interrogées Vague 2 = 303	Ensemble des ETI interrogées Vague 3 = 303	Ensemble des ETI interrogées Vague 3 = 303
ST 50 à 74 millions d'€	***41%***	***38%***	***35%***	**34%**
ST 75 millions d'€ et plus	***59%***	***62%***	***65%***	**66%**
ST 75 à 199 millions d'€	***26%***	***25%***	***29%***	***27%***
75 à 99 millions d'€	***9%***	***10%***	***10%***	10%
100 à 199 millions d'€	***17%***	***15%***	***19%***	17%
ST 200 millions d'€ et plus	***33%***	***37%***	***37%***	***39%***
200 à 499 millions d'€	***20%***	***20%***	***22%***	22%
500 millions à 1.5 milliards d'€	***13%***	***17%***	***15%***	17%
TOTAL	***100%***	***100%***	***100%***	**100%**
Moyenne (en millions d'€)	***232***	***269***	***247***	**284**

➡ Région d'implantation (siège) des ETI interrogées

Base : 100% =	*Ensemble des ETI interrogées* *Vague 1 = 301*	Ensemble des ETI interrogées Vague 2 = 303	Ensemble des ETI interrogées Vague 3 = 303	Ensemble des ETI interrogées Vague 3 = 303
Ile-de-France	***32%***	***34%***	***32%***	**33%**
Province	***68%***	***66%***	***68%***	**67%**
TOTAL	***100%***	**100%**	**100%**	**100%**